

ATOUT NOYELLES

#20
Mai 2026

Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles



Suivez l'actualité en direct
www.noyelles-les-vermelles.fr
Facebook Ville de Noyelles-les-Vermelles



Sommaire

Coup de coeur

- Nouveau conseil municipal : un mandat qui débute dans l'enthousiasme..... 04
- Le budget primitif 2026 voté à l'unanimité..... 06

Pour votre bien-être

- Travaux : Sécurité, entretien et embellissement, une nécessité..... 08
- Nettoyons la nature : une mobilisation réussie..... 10

Le coin des mômes

- Séjour à la montagne : une aventure inoubliable..... 11
- Semer des mots pour grandir ensemble..... 12
- À la crèche l'Orée du Jour : éveil et partage au fil des saisons..... 13
- Des gourmandises pour les écoliers..... 14
- Carnaval : une journée haute en couleurs..... 15
- Pour Pâques chocolats et chasse aux oeufs pour tous..... 16
- Des vacances hautes en couleurs aux accueils de loisirs !..... 18

Moments de partage

- Une nouvelle section Jeux à la bibliothèque municipale !..... 19
- 160 ans du Certificat d'Études Primaires : Noyelles a relevé le défi !..... 20
- Des arbres pour célébrer la vie..... 21
- Le devoir de mémoire au coeur du printemps..... 21
- La Color Run : encore plus belle pour sa deuxième édition !..... 22
- Calais, entre dentelle et créatures géantes..... 23

Ça bouge à Noyelles

- Les aînés chouchoutés..... 24
- Pâques en fête avec l'APE..... 24
- Soirée Black and White : un grand succès !..... 25
- L'association "Variations" a 25 ans !..... 25
- L'association des médaillés du travail : un printemps bien animé..... 24
- Le talent noyellois s'expose salle Europa..... 26

Atout flashes

- Du lycée à l'Elysée pour Quentin et son robot..... 27
- Une histoire de famille avenue de Paris avec ArtHome, DomETvie et Comberry..... 28

L'info en plus.....

Noyelles pratique..... 31



Magazine municipal d'informations de Noyelles-Les-Vermelles

#20 - MAI 2026
Service Communication
Mairie - 64 avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. 03 21 61 38 38
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Directeur de la publication
Bruno TRACHÉ

Rédaction - Infographies
Photographies - Réalisation
Service Communication :
C. Parmentier,
Élus, services et associations
Impression : Imp. HECHTER
Tirage 1 050 exemplaires
Dépôt légal à parution.





Chères Noyelloises, chers Noyellois,

Le Budget Primitif, souvent abrégé BP, est le budget prévisionnel de l'année. Celui-ci est un des documents les plus importants de la vie d'une commune. Chaque année, il formalise les choix et les priorités de l'équipe municipale.

Si habituellement, le Code Général des Collectivités Territoriales, impose une adoption du Budget Primitif avant le 15 avril, lors d'une année de renouvellement des organes délibérants, le vote du budget doit avoir lieu avant le 30 avril.

Le budget primitif est l'acte par lequel le conseil municipal autorise le maire à engager et payer les dépenses.

Il prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses attendues pour l'exercice budgétaire. Il est toujours équilibré en recettes et en dépenses.

Il se divise en deux sections principales : section de fonctionnement et section d'investissement.

Pour élaborer le Budget Primitif, toutes les commissions se sont réunies au préalable pour étudier les demandes, les projets et les besoins de chaque service de la commune (services techniques, administratifs, les écoles, la crèche...) pour le bon fonctionnement de ceux-ci, et aussi bien-sûr pour le bien-être de nos habitants : travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et des bâtiments communaux, la voirie, la

sécurité... La communication, avec le site Internet, le bulletin municipal..., la gestion et le fonctionnement des écoles (entretien, travaux), participation aux frais scolaires et aussi périscolaires, les actions à mettre en œuvre sur le village pour dynamiser la vie locale, le centre communal d'action sociale (CCAS)...

Réunis en conseil municipal le 28 avril 2026, les élus ont approuvé à l'unanimité le compte administratif du budget principal et du budget des surfaces commerciales 2025 de Monsieur le Maire et le Budget Primitif 2026.

Les conseillers ont fait le choix de respecter l'auto-financement (pas d'emprunt) et de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Le conseil municipal et les services ont construit un budget équilibré, tenant compte de la hausse de l'énergie, du carburant, de la vie en général et depuis quelques années de la baisse des dotations de l'État !

Philippe BOULERT
1^{er} adjoint en charge des finances,
des ressources humaines,
de l'administration générale
et du logement

Nouveau conseil municipal : un mandat qui dé

Entre cérémonie républicaine et moments conviviaux, le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions dans un esprit de rassemblement et de service à la population.

Une mobilisation citoyenne remarquable.

Le 15 mars 2026 se sont tenues les élections municipales. Les électeurs noyellois se sont déplacés en nombre, traduisant leur attachement à ces élections locales essentielles pour la vie de la commune.

Bien qu'une seule liste fût présente, la participation a démontré l'engagement citoyen des Noyellois. La liste "Noyelles 2026 - avec vous et pour vous" menée par le Maire sortant Bruno Traché a été élue avec 60,36% de participation (1066 votants sur 1766 inscrits) et 91,28% de votes en sa faveur.

Bruno Traché a salué cette mobilisation et le civisme de la population. L'équipe renouvelée en partie s'est dite prête à s'investir pour un nouveau mandat.



Installation officielle du conseil municipal.

Le 21 mars 2026, le nouveau conseil municipal a été officiellement installé. Bruno TRACHÉ a été élu Maire de la commune par les 19 membres qui composent le Conseil Municipal.

Cinq adjoints ont été élus ce jour là et ont reçu l'écharpe tricolore : Philippe BOULERT, Marie-France BOCQUET, Jean-Pierre COMPAGNON, Émilie LEFEBVRE et Frédéric DUVAL.

Bruno Traché s'entoure également de trois

conseillers délégués : Mikaël DUBOIS, Pascal LAGAE et Angélique WALBECQ.

À la suite du conseil d'investiture, emmenés par l'Harmonie La Lyre Noyelloise, les élus et la population présente se sont recueillis au cimetière communal devant la Stèle des élus, érigée en mémoire de tous les élus noyellois. Un moment solennel empreint de respect pour ceux qui ont œuvré avant eux au service de la commune.



bute dans l'enthousiasme.

Une soirée populaire qui rassemble.

Le soir de l'installation du nouveau conseil municipal, l'ensemble de la population était convié à une soirée festive et dansante avec repas friterie offert. Bruno TRACHÉ a souhaité ce moment convivial, à l'image de l'équipe municipale. 350 personnes ont réservé leur repas à déguster sur place ou à emporter, témoignant de l'engouement pour ces instants de partage qui font la force et la chaleur de Noyelles.



Honneur pour Dominique Dubois, ancien adjoint au Maire.

À l'issue du conseil municipal du 2 avril, Monsieur le Maire et les élus ont rendu hommage à Dominique Dubois pour ses 30 années d'engagement au service des habitants.

Un dévouement exemplaire salué par l'ensemble du conseil devant M. Dubois ému.

Remise des cartes électorales aux jeunes citoyens.

Le 21 février, Monsieur le Maire et les élus ont remis aux jeunes électeurs noyellois présents, désormais âgés de 18 ans et plus, leur carte électorale ainsi que le livret du citoyen lors d'une cérémonie en mairie.

63 nouveaux électeurs ont ainsi pu exercer leur droit de vote pour la première fois lors des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026.



Le budget primitif 2026 voté à l'unanimité.

C'est à l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 28 avril dernier que les élus noyellois étaient invités à se prononcer sur le premier Budget Primitif de ce nouveau mandat.

Dans un délai court après les élections municipales de mars 2026, les commissions d'élus et les services municipaux ont travaillé, réfléchi, discuté et se sont concertés pour établir le prévisionnel du budget 2026.

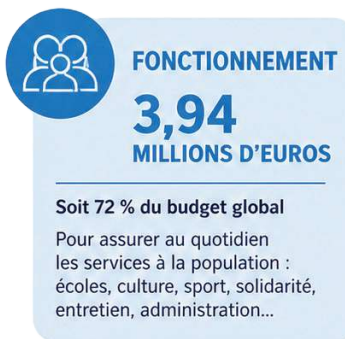
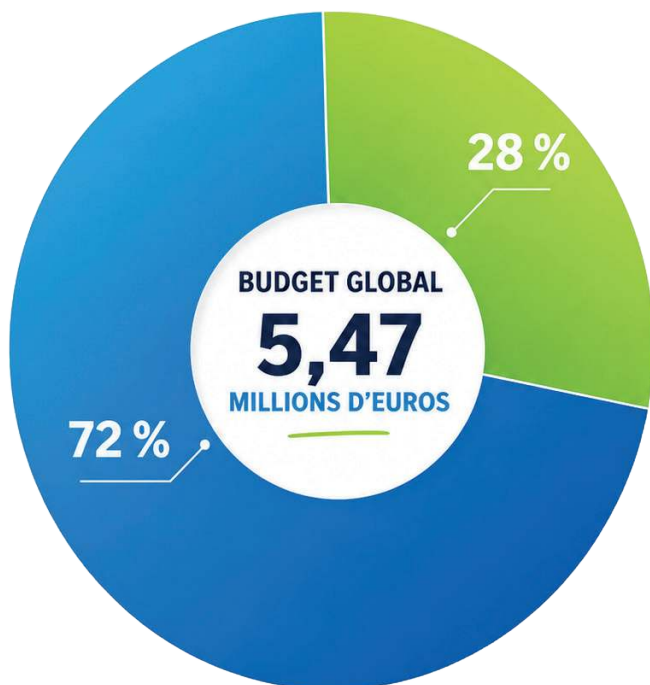
C'est un exercice d'équilibriste au cours duquel l'imprévisible doit être prévu et le prévisible envisagé sans excès. En effet, le budget d'une commune doit toujours être voté à l'équilibre, dans chacune des sections (fonctionnement et investissement), il ne doit pas être engagé plus de dépenses que de recettes.

La section de fonctionnement comprend les recettes de fonctionnement : impôts locaux (taxes foncières), dotation de l'état, produits des services communaux (cantine, salle des fêtes)... , et les dépenses de fonctionnement :

salaires et charges du personnel, fournitures, électricité, carburant, subventions aux associations, charges courantes... L'objectif est de faire tourner la commune au quotidien.

La section d'investissement comprend les recettes d'investissement : subventions (État, Région, Département, Europe...), emprunts (mais nous veillons à ne pas y avoir recours), FCTVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé... et les dépenses d'investissement : les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des anciens emprunts, les travaux structurants et récurrents...

Le budget de la commune s'élève à 5,47 millions d'euros pour l'année 2026.



Un budget maîtrisé pour construire l'avenir.

Agir au quotidien.

“Depuis 2020, la municipalité s'est engagée à ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers.

Cette année encore, cette promesse est tenue tout en réduisant la dette de manière significative. Cette performance démontre qu'une gestion municipale saine et responsable est possible sans peser sur le pouvoir d'achat des Noyellois.

La trajectoire de désendettement que nous avons engagée se poursuivra dans les prochaines années, garantissant ainsi une santé financière solide pour notre commune et des perspectives d'avenir sereines pour les générations futures.”

Philippe BOULERT

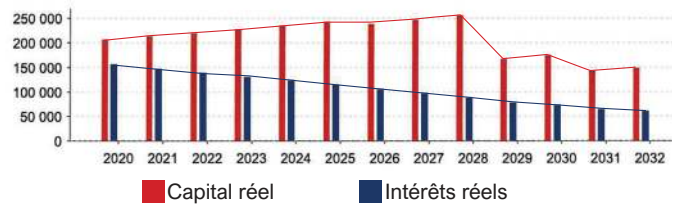
1^{er} adjoint en charge des finances,
des ressources humaines,
de l'administration générale
et du logement



-  **CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL** 972 580 € : achats, services extérieurs, entretien, énergie, fournitures, assurances
-  **CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS** 1 603 580 € : rémunérations, charges sociales, formations, médecine du travail...
-  **CHARGES FINANCIÈRES** 130 020 € : intérêts des emprunts...
-  **AUTRES CHARGES** 236 400 € : subventions, indemnités, cotisations...
-  **VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT** : 961 360 € autofinancement des projets et équipements...
-  **ATTÉNUATIONS DE PRODUITS** 3 940 € : reversement et prélèvements obligatoires...
-  **TRANSFERTS** entre section 31 520 € : mouvements d'ordre entre fonctionnement et investissement...

quotidien pour notre commune.

Diagramme de remboursement



Capital restant dû



Endettement communal : une évolution favorable

La municipalité poursuit sa gestion financière rigoureuse avec une diminution significative de l'endettement pluriannuel de la commune. En 2020, le capital restant dû s'élevait à 4 125 082€. Six ans plus tard, en 2026, ce montant a diminué pour atteindre 2 782 582 €, soit une baisse de plus de 1,3 million d'euros. Les projections pour 2032 sont tout aussi encourageantes avec un capital restant dû estimé à 1 554 952 €.

Une trajectoire maîtrisée

La gestion financière responsable et rigoureuse menée par l'équipe municipale depuis 2020 porte ses fruits. La dette est remboursée de façon régulière tout en maintenant les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Des perspectives d'avenir

Cette diminution progressive de l'endettement offre à la commune une plus grande marge de manœuvre financière pour les années à venir. Elle permettra de financer de nouveaux projets, de maintenir la qualité des services publics et de répondre aux besoins de la population, tout en préservant la capacité d'investissement.

Travaux : Sécurité, entretien et embellissement

La municipalité poursuit ses efforts d'aménagement et d'entretien du patrimoine communal. Lorsque cela est possible, les travaux sont réalisés en régie par les services techniques, limitant ainsi les coûts pour la collectivité.

Pour la sécurité des piétons.

Les passages piétons de l'avenue de la Paix ont été repeints. Rappelons que la commune est traversée par deux routes départementales (avenue de la Paix et rue des Résistants) appartenant au Conseil Départemental du Pas-de-Calais. La municipalité ne peut donc intervenir comme elle le souhaiterait sur l'aménagement de ces voiries.



Nouvelles cavurnes au cimetière.

Le cimetière communal se dote de cavurnes pour accueillir les urnes cinéraires. Ces constructions souterraines offrent des lieux de recueillement individuels pouvant accueillir une ou plusieurs urnes.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter Marylise Regnaudin en mairie au 03 21 61 38 38.



La salle de danse rénovée.

L'ancienne salle de judo, située à la salle des sports, a été entièrement rénovée par les services techniques : enduit, peinture, sol et films miroir sur les vitres.

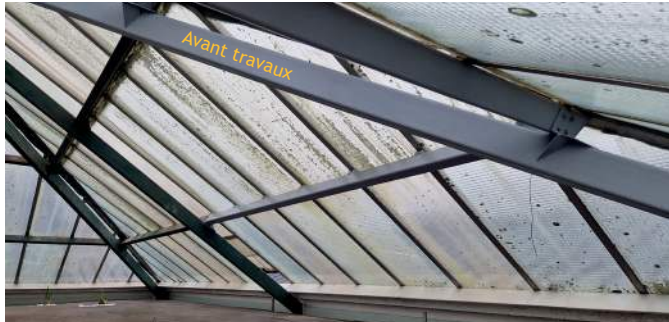
Il va de soi que la municipalité compte sur la mobilisation de chacun pour que cette salle de danse modernisée pour le bonheur des petites et grandes sportives reste en bon état.



t, une nécessité.

Nouvelle vie pour le patio de la mairie.

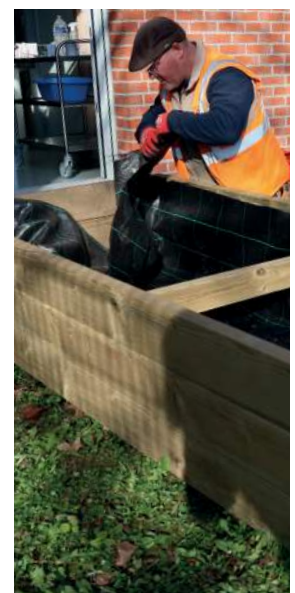
Ce sont plusieurs mois de travaux qui s'achèveront cet été en mairie. Après le remplacement de la verrière à l'aide d'un échafaudage impressionnant, c'est désormais l'espace vert intérieur qui sera restauré avec de nouvelles peintures et plantations.



Embellissement printanier dans la commune.

Le nettoyage de printemps continue : nettoyage haute pression, désherbage, fleurissement des massifs, installation des fanions pour égayer les rues... les agents des services techniques embellissent quotidiennement notre commune pour qu'il fasse bon vivre à Noyelles.

Nous comptons sur les noyelloises et noyellois pour respecter le travail effectué et poursuivre la mise en valeur de notre commune.



Nettoyons la nature : une mobilisation réussie.

Le 7 mars, habitants et bénévoles se sont réunis pour une action en faveur de l'environnement.

À l'initiative de la municipalité et avec la Région Hauts-de-France, petits et grands ont nettoyé chemins, rues et espaces verts.

Malgré des déchets encore nombreux,

l'engagement de tous a été salué, notamment celui des enfants, récompensés par un diplôme.

La journée s'est conclue dans la convivialité à la mairie.



Dans une commune, il appartient au Maire d'assurer la Tranquillité Publique et de prendre des mesures appropriées pour préserver la Santé Publique. Pour s'assurer du bien vivre ensemble au sein de la commune et maintenir de bons rapports de voisinage, il est important de rappeler à tous les règles suivantes :

- Les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

le samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h,

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30.

- sont interdits sur la voie publique et les lieux publics les bruits gênants par leur intensité : cris, chants, haut-parleurs, pétards...

- dans les propriétés privées, de jour comme de nuit, toutes les précautions doivent être prises pour éviter de gêner le voisinage.

Séjour à la montagne : une aventure inoubliable

Du 14 au 22 février, 13 petits Noyellois ont découvert les joies de la montagne à Albiez-Montrond. Un séjour riche en émotions et en découvertes, rendu exceptionnel grâce à la solidarité locale.

Un départ plein d'émotion

Le 14 février au soir, élus et parents se sont rassemblés pour dire au revoir aux 13 enfants partant pour Albiez-Montrond. L'excitation et l'impatience se sont mêlées à quelques larmes sur les visages de nos petits aventuriers accompagnés par Grégory, éducateur sportif de la commune.

Un programme exceptionnel

Organisé conjointement avec l'organisme AROËVEN, ce séjour a tenu toutes ses promesses. Au programme : initiation au ski, découverte de la montagne enneigée, et de nombreuses surprises !

Les enfants ont profité de goûters gourmands sur les pistes, d'une soirée en igloo et d'une session de cani-rando dans des paysages à couper le souffle.

La générosité au service des enfants

Ces activités exceptionnelles ont été rendues possibles grâce aux bénéfiques du repas montagnard organisé en début d'année par la municipalité et le Comité des fêtes.

Un immense merci à tous ceux qui ont participé à cette soirée solidaire ! Votre générosité a permis d'offrir à nos enfants des moments extraordinaires qu'ils n'oublieront jamais.

Un retour les yeux remplis d'étoiles

Le 22 février au matin, élus et parents étaient présents pour accueillir les 13 petits skieurs de retour de leur aventure alpine. Dernière surprise à la descente de l'autocar : une peluche marmotte d'Albiez-Montrond offerte à chaque enfant, souvenir de cette semaine exceptionnelle.



Et l'année prochaine ?

La question de l'organisation d'un séjour à la montagne pour 2027 se pose actuellement. En effet, le tarif proposé par Aroéven dépend directement du nombre d'enfants inscrits. Pour maintenir un coût raisonnable et limiter la participation financière des familles, il faudra réunir une vingtaine d'enfants noyellois participants (scolarisés à l'école Pierre Baudel ou à l'extérieur).



Semer des mots pour grandir ensemble

En février, l'école maternelle Pierre Baudel a ouvert ses portes aux élus et aux parents pour leur faire découvrir les réalisations de la Semaine de l'école maternelle 2026.

Les enseignantes, les élèves et les parents ont collaboré pour créer des moments uniques.

Au programme : un atelier papier où les enfants ont semé des graines pour des cartes à planter, l'arbre de la gentillesse, enrichi de mots doux écrits par tous les élèves, et des messages bienveillants pour renforcer les liens.

Une belle démonstration de partage et d'apprentissage avec les tout-petits.



La Semaine de l'école maternelle est un temps fort pour valoriser le travail des classes et faire découvrir l'école aux familles.

Dans l'académie de Lille, de nombreuses actions illustrent comment les élèves apprennent à vivre et grandir ensemble au quotidien.

À la crèche l'Orée du Jour : éveil et partage au fil des saisons.

La crèche municipale propose un programme riche et varié pour l'épanouissement des tout-petits.

Semaine Nationale de la Petite Enfance : "Des équilibres"

En mars, la crèche municipale l'Orée du Jour a vécu au rythme de la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026 sur la thématique "Des équilibres". Un thème essentiel qui résonne particulièrement pour nos tout-petits.

Au programme : journée pédagogique pour l'équipe sur l'oralité de l'enfant, ateliers motricité pour développer l'équilibre et la coordination, ateliers cuisine et sur le goût pour éveiller les papilles, et journée carnaval pour célébrer dans la joie et les couleurs !

À cette occasion, l'équipe d'encadrement a ouvert les portes de la structure pour partager ces moments précieux avec les familles et les élus.

Initiation au jardinage intergénérationnel

Comme les adultes des Jardins Potagers de la commune, les enfants de la crèche préparent leur propre jardin ! En mai, ils ont commencé les plantations avec l'aide des résidents de l'EHPAD Les Héliantines. Ils ont pu manipuler la terre et échanger avec les aînés dans un moment de complicité touchant.

Les récoltes permettront aux enfants de cuisiner et de déguster les fruits de leur travail, bouclant ainsi le cycle de la graine à l'assiette.



Des gourmandises pour les écoliers.

Le bien-être et la convivialité sont au cœur de la vie scolaire. La municipalité propose plusieurs initiatives gourmandes et festives pour les plus jeunes.

En mars, notre fournisseur de repas au restaurant scolaire, API Restauration, a organisé une animation gaufres à la cantine : sucettes au sucre ou au Nutella, musique et danse étaient au rendez-vous. Quelques élus sont venus partager ce moment de gourmandise avec les enfants.

Chaque mardi matin, parents d'élèves et municipalité proposent aux maternelles une

collation maison ; courant février, c'est une délicieuse soupe de la ferme de Noyelles qui a ravi les petits palais.

Enfin, les anniversaires du trimestre ont été célébrés en grande pompe au restaurant scolaire : cadeaux offerts par la commune et acclamations des camarades ont ravi les enfants.



Carnaval : une journée haute en couleurs

Princesses, super-héros, pirates et animaux en tous genres ont envahi les rues de Noyelles le temps du carnaval.

En mars, l'APE Les Parents de Noyelles a offert aux plus jeunes élèves une journée de fête inoubliable. Sous un soleil généreux, les élèves de la maternelle ont défilé dans les rues en costumes chatoyants, formant un joyeux cortège qui a ravi petits et grands.

Un beau moment rendu possible grâce à la mobilisation des parents, des élus, de la police municipale et des services techniques, qui ont veillé ensemble à la sécurité du défilé.

Le cortège a marqué une halte joyeuse à l'EHPAD Les Héliantines, où les enfants ont salué les résidents, avant d'être accueillis en grande pompe par les élèves de l'école primaire Pierre Baudel.

L'après-midi, place au goûter festif en salle Europa : plus de 300 crêpes cuites et des chapeaux et langues de belle-mère ont été distribués aux grands par l'APE !



Les tout-petits de la crèche L'Orée du Jour ont également participé à leur manière, rendant eux aussi visite aux aînés de l'EHPAD les Héliantines pour leur chanter des comptines à l'occasion du carnaval.

Ce sont de beaux moments d'échanges entre générations.



Pour Pâques chocolats et chasse aux oeufs po

Madame Poule et Monsieur Lapin ont semé la gourmandise et la bonne humeur dans toute la commune pour les fêtes de Pâques.

Tout a commencé à l'école Pierre Baudel, où les élus ont eu le plaisir d'accompagner nos deux mascottes pour distribuer des chocolats à l'ensemble des élèves et du personnel éducatif. Une douce attention saluée par tous.



Le samedi 4 avril, sous un joli soleil printanier, c'est pas moins de 80 kilos de chocolats qui avaient été dissimulés au City Parc et au Parc de l'Europe par Madame Poule et Monsieur Lapin (alias Valentin et Clémence).



Œufs factices offrant des récompenses supplémentaires, enfants survoltés, parents complices : la chasse aux œufs a tenu toutes ses promesses !



Les tout-petits de la crèche L'Orée du Jour n'ont pas été oubliés. Monsieur le Maire et plusieurs conseillers municipaux leur ont rendu visite pour leur propre chasse aux œufs, et certains bambins n'ont pas attendu longtemps avant de croquer directement dans les chocolats !



pour tous.



Les enfants non scolarisés à Noyelles aussi gâtés ! Mais attention du changement pour la rentrée.

Après leur passage à l'école, Madame Poule et Monsieur Lapin ont pensé aux 36 enfants noyellois non scolarisés dans la commune. Les chocolats ont été déposés en mairie, et les élus se sont chargés de la distribution. Ainsi, ce sont bien tous les petits Noyellois, scolarisés de la maternelle au CM2, qui étaient conviés à recevoir leur gourmandise de Pâques, qu'ils soient scolarisés ici ou ailleurs.

Malheureusement, plusieurs chocolats n'ont pas été récupérés par leur propriétaire malgré l'envoi d'invitation à domicile.

C'est pourquoi lors de la commission jeunesse, les élus ont pris une décision importante : Dorénavant, si le nouveau certificat de scolarité de l'enfant n'est pas fourni en mairie pour fin septembre, les enfants ne pourront pas être intégrés aux futures distributions offertes par la municipalité (Noël, Pâques, livres de fin d'année, fournitures scolaires...).

En effet, sans ce document (qui n'est pas transmis en mairie par les établissements scolaires), il nous est impossible d'anticiper les changements de classe et d'assurer une distribution équitable.



Des vacances hautes en couleurs aux accueils de loisirs !

La municipalité a à cœur d'offrir aux enfants des temps de vacances joyeux et inoubliables. C'est un programme d'activités varié, encadré par une équipe d'animateurs professionnels et investis qui a été proposé aux enfants durant les vacances de Printemps.

Pendant deux semaines, près de 70 enfants âgés de 3 à 14 ans ont profité d'un programme bien rempli, sous la direction de Gilles Boulas et son équipe. Jeux extérieurs au City-Parc, ateliers cuisine, jeu de piste, rally photos, activités manuelles, sportives ou encore de motricité...

L'accès aux équipements municipaux permet de proposer une palette d'activités aussi diverse

que stimulante, pour que chaque enfant trouve sa place et passe de bons moments avec ses copains.

Les sorties viennent couronner le tout : après une escapade au Parc d'Olhain dans les filets suspendus la première semaine, les enfants ont rejoint Berck-sur-Mer pour la 39^{ème} édition des Rencontres Internationales de Cerfs-Volants.



Une nouvelle section Jeux à la bibliothèque municipale !

Depuis le 20 mai, la bibliothèque de Noyelles-les-Vermelles, grâce à ses bénévoles et au soutien de la municipalité, ouvre une toute nouvelle section Jeux de société !

Née du succès de nos soirées jeux, cette initiative célèbre le plaisir de jouer en famille ou entre amis, véritable vecteur de lien social et de complicité.

Jeux de stratégie, d'ambiance, d'adresse, d'éveil... il y en a pour tous les âges ! Jouez sur place ou empruntez un jeu pour deux semaines ou un mois pour les puzzles.

L'adhésion de 2€/an (gratuit pour les moins de 15 ans) est la même que pour l'emprunt de livres ou de jeux. La section jeux et puzzles est ouverte les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 10h à 12h. Des ouvertures exceptionnelles auront lieu pendant les vacances scolaires.

L'inscription est prise à la bibliothèque (avenue de Rome, à l'étage de la maison des associations) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Retour sur la soirée Jeux de février

Vous étiez nombreux à répondre présent pour cette soirée placée sous le signe des rires et du partage !

L'ambiance chaleureuse et conviviale qui s'est installée autour des tables de jeu a une fois de plus démontré toute la magie du jeu en commun.

Un immense merci à tous les participants pour votre enthousiasme et votre bonne humeur, qui ont fait de cette soirée un beau succès.

Rendez-vous à la prochaine session !



160 ans du Certificat d'Études Primaires : Noyelles a relevé le défi !

Les bénévoles de la bibliothèque municipale et M. Dutériez, enseignant retraité de l'école Pierre Baudel, ont imaginé un événement aussi original qu'émouvant pour célébrer les 160 ans du Certificat d'Études Primaires : plusieurs temps forts de partage, de mémoire et de complicité intergénérationnelle qui ont largement dépassé les frontières de la commune.

Instauré le 20 août 1866 sous Napoléon III par Victor Duruy et supprimé en 1989 par Lionel Jospin, le Certificat d'Études Primaires a rythmé la scolarité de générations d'élèves. Un beau prétexte pour replonger dans l'école d'autrefois !

Un beau prétexte pour replonger dans l'école d'autrefois !

Le 10 avril, les CM2 de l'école Pierre Baudel ont découvert dans la salle Moreau une exposition richement fournie (manuels, cahiers, ardoises, plumiers, blouses) prêtés par des habitants. Ils ont réalisé une dictée tirée des Lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet et visionné un émouvant reportage à l'EHPAD, où des résidents ont partagé leurs souvenirs de scolarité. Certains résidents ont même réalisé avec l'aide d'une bénévole, les épreuves proposées le lendemain.

Samedi 11 avril, place au défi ! 5 jeunes (de 9 à 14 ans) et 31 adultes (de 34 à 88 ans) ont relevé le défi : dictée, calcul, histoire, géographie, sciences et poésie, sans téléphone ! Parmi eux, de nombreux Noyellois et des participants venus de toute

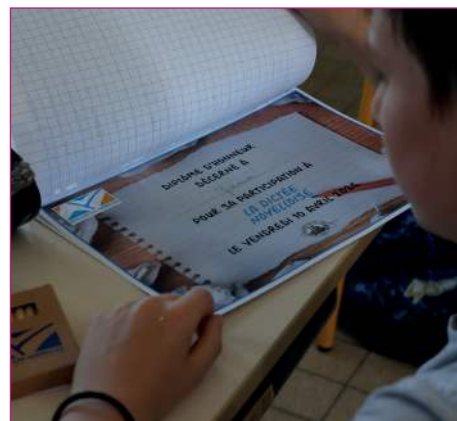


la région.

Le remise des prix

Les élèves de l'école ont tous été récompensés dans leur classe. Pour les adultes, la remise des prix s'est tenue à la bibliothèque en présence de M. le Maire et des conseillers municipaux. Tous les participants ont reçu un diplôme et une carte d'accès gratuit à la bibliothèque pour un an. Les trois premiers lauréats (M^{me} Fiévé Sylvie, M. Michalak Jean-Pierre et M. Keita Jean-Luc, avec des notes de 75 et 71 sur 77) ont été récompensés d'une carte-cadeau chez Cultura.

Une belle aventure humaine et culturelle, fidèle à notre engagement pour le partage intergénérationnel. Rejoignez-nous !



Des arbres pour célébrer la vie.

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité honore ses nouveaux-nés en plantant des arbres fruitiers, symboles d'avenir et d'enracinement.

Rue des Résistants, des arbres fruitiers ont été mis en terre pour célébrer les 13 bébés noyellois nés en 2025, dans une démarche à la fois humaine et respectueuse de l'environnement. Chaque enfant a également reçu un cadeau de la municipalité.

À la suite, ce sont les nouveaux habitants qui ont été mis à l'honneur en mairie avec une présentation des services et associations locales, avant de discuter chaleureusement autour du verre de l'amitié.



Le devoir de mémoire au coeur du printemps.

Du dernier dimanche d'avril au 8 mai, nous avons commémoré trois dates essentielles de notre histoire collective, réunissant élus, associations et habitants autour du souvenir et du respect.

Journée des victimes de la déportation, Fête du Travail, commémoration du 8 mai : trois cérémonies ont rythmé ce printemps de mémoire. Gerbes, minutes de silence et discours de Monsieur le Maire ont marqué chacune de ces dates devant le Monument aux Morts, la Stèle du Train de Loos et celle de la route de Mazingarbe, où tombèrent Alfred Bernus, Léon Dufossé et Louis Leclerc en août 1944.

Le 1^{er} mai, quatre habitants ont reçu la médaille du travail.

La municipalité remercie chaleureusement l'Harmonie La Lyre Noyelloise, les Sapeurs-Pompiers, les porte-drapeaux, les Miss Noyelloises ainsi que l'ensemble des associations et participants pour leur présence et leur recueillement à ces occasions.



La Color Run : encore plus belle pour sa deuxième édition !

Près de 271 participants ont pris d'assaut les 5 km du parcours noyellois, pour une course haute en couleurs qui confirme son succès.

Malgré un ciel gris, l'enthousiasme était bien au rendez-vous pour cette deuxième édition. Cinq stations de projection de couleurs ont rythmé le parcours, et la convivialité a une nouvelle fois été le maître-mot de la journée. La progression est remarquable : 180 participants lors de la première édition, 271 cette année, soit près de 100 coureurs supplémentaires.

La municipalité remercie chaleureusement

la CABBALR pour le prêt de l'arche gonflable, Grégory notre éducateur sportif, Dominique Dubois, ancien adjoint en charge du sport qui avait assuré la préparation de cet événement, le Comité des fêtes pour les tickets boissons et frites offerts à tous les participants, ainsi que tous les bénévoles des associations noyelloises, piliers indispensables de cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine !



Calais, entre dentelle et créatures géantes

Le dimanche 17 mai, les bénévoles de la bibliothèque municipale emmenaient habitants et élus à la découverte de Calais pour une journée riche en émerveillement.

Dans le cadre exceptionnel d'une manufacture dentelière fondée en 1874, la délégation noyelloise a plongé dans l'histoire de la dentelle, de ses techniques ancestrales aux créations des plus grands noms de la haute couture (Givenchy, Balenciaga, Saint Laurent). Les monumentales machines Leavers et Jacquard, datant de 1834, ont particulièrement impressionné les visiteurs.

Après une pause gourmande place d'Armes au restaurant Au Coq d'Or, l'après-midi ensoleillé a conduit le groupe sur le front de mer. Là, les créatures mécaniques géantes de François Delarozière ont subjugué petits et grands : le Dragon, 72 tonnes et 25 mètres de long, et le Varan, 22 tonnes, crachant feu, eau et brume sous les yeux ébahis.

Une journée riche et mémorable, merci aux bénévoles de la bibliothèque et au chauffeur de car pour son professionnalisme.



Les aînés chouchoutés...

Fleurs, couscous et bonne humeur : le Club des Aînés rythme la vie de ses membres avec des moments de partage et de convivialité.

Le 5 mars, comme le veut la tradition, des membres du conseil municipal se sont rendus au Club des Aînés pour offrir des fleurs aux grands-mères présentes, à l'occasion de leur fête. Une attention toute simple, toujours très appréciée.

En avril, c'est autour d'un repas couscous que les membres se sont retrouvés, dans la joie et la bonne humeur.

Le Club des Aînés se réunit chaque jeudi après-midi à la Salle Moreau, rue Thorel.



Pâques en fête avec l'APE

La municipalité était aux côtés des familles noyelloises et de l'APE les Parents de Noyelles pour célébrer Pâques avec les enfants.

Le 28 mars, l'APE les Parents de Noyelles a organisé un après-midi festif et coloré. Gâteaux, barbe à papa et activités manuelles (sacs décorés, oeufs, couronnes et escape game) ont ravi les petits participants. Les activités organisées dans l'enceinte de l'école ont ravi petits et grands.



Soirée Black and White : un grand succès !

Pour la troisième année consécutive, la salle Europa affichait complet pour la soirée annuelle de l'AS Noyelles fin février.

280 personnes ont répondu présent pour cette soirée Black and White festive et conviviale. Tombola, friterie et très bonne ambiance ont fait de cette fête un moment mémorable.



Variations à 25 ans !

C'est à l'occasion d'un repas spectacle que les anciens et actuels membres de la troupe étaient conviés à se remémorer l'histoire de l'association de théâtre.

Le mois d'avril a été particulièrement chargé pour l'association Variations. Début avril, la troupe a proposé trois représentations de la pièce "Espèces menacées", saluées par un beau succès public.

Fin avril, l'association Variations a fêté ses 25

ans ! Une journée mémorable, entre repas gourmand, karaoké, animations, interventions de la troupe et DJ, a rassemblé les membres et leurs proches dans une ambiance festive et conviviale. La municipalité était heureuse de participer à ces festivités et d'offrir le gâteau.



L'association des médaillés du travail : un printemps bien animé.

Pêche au bord de l'eau et banquet festif : l'association des médaillés du travail a rythmé le printemps noyellois de moments conviviaux.

Le 13 avril, les élus sont allés saluer les membres de l'association réunis pour leur traditionnelle journée pêche.

Le 1^{er} mai, c'est à la salle Europa que l'association a convié ses membres à un banquet apprécié de tous.



Le talent noyellois s'expose salle Europa.

Deux associations noyelloises ont investi le hall de la salle Europa ce printemps pour faire découvrir leurs créations artisanales au grand public

Le 5 mai, l'association Pour Toi... Un Espoir ouvrait ses portes pour présenter confections faites main, bijoux artisanaux et parfums, sous le regard de Monsieur le Maire et de Monsieur Lagae, conseiller délégué aux associations.

Le 12 mai, c'est l'association Détente et Créativité qui prenait le relais, proposant idées cadeaux pour la fête des mères, broderies et bijoux.

Deux belles vitrines du savoir-faire et de l'engagement associatif noyellois.



Du lycée à l'Élysée pour Quentin et son robot.

Atteint d'une maladie neuromusculaire rare, Quentin, lycéen noyellois, suit ses cours à distance grâce à un robot de téléprésence. Un dispositif qui lui a ouvert des portes inattendues, jusqu'à l'Élysée.

Atteint de la maladie de Charcot-Marie-Tooth, une neuropathie dégénérative touchant les muscles et les nerfs des membres, Quentin, jeune lycéen de la commune, poursuit sa scolarité avec courage et détermination grâce à un robot de télé-présence TED-i mis à disposition par l'Éducation Nationale.

Ce dispositif innovant lui permet de suivre les cours à distance au Lycée Malraux de Béthune, mais aussi de continuer à partager le quotidien de ses copains et de garder ce lien social essentiel.

Au lycée, Quentin peut compter sur le soutien de plusieurs amis mais notamment celui de Lisandro,

« mon pote depuis la maternelle » précise-t-il.

Véritable relai sur place, il accompagne et guide le robot dans ses déplacements au sein de l'établissement.

Depuis la fin de l'année 2025, Quentin a déjà cumulé plus de 300 heures d'utilisation avec son robot TED-i. Une implication remarquée par M. FLIEGER, professeur référent du Pas-de-Calais du projet TED-i, qui lui a permis de vivre une expérience exceptionnelle : représenter les robots TED-i à l'Élysée

lors d'une répétition de remise de distinctions à des athlètes olympiques et paralympiques tricolores.

« J'ai cru à une blague »,

raconte la maman de Quentin. Grâce au robot sur place, Quentin et ses proches ont pu visiter l'Élysée mais surtout, ils ont pu discuter avec

le Président de la République et son épouse.

« On a surtout parlé football avec Monsieur Macron » ironise Quentin.

Il a notamment évoqué la qualification pour la finale du RC LENS au stade de France où il fut invité par l'intermédiaire de TED-i à rencontrer les joueurs du racing, leur vestiaire et de nouveau à revoir et échanger avec le Président.

Pendant ce temps, sa maman échangeait avec la Première dame autour du handicap et de l'importance de ces nouvelles technologies pour permettre aux jeunes de continuer à apprendre, rire, partager et garder une vie sociale malgré la maladie.



Frédéric DUVAL et Etienne IOZZELLI



Une histo DomETvi

Dans notre comm
la volonté d'entre

C'est le cas de cett
dans les locaux d
niveau du rond-po
depuis novembre
activités, mêlant cr
communication et a

À l'origine de c
y a avant tout un
du père de famille
décoration. Une pa
fil des années à se
donner naissance à
audacieux : ouvrir,
territoire, une bo
l'art et à la décor
aujourd'hui de m
des artistes locaux
variées.

Marjorie la mamar
fille, nous précis
œuvres d'art ont d
expédiées à travers
que les ventes se fo
surtout via Internet

La boutique **ArtHo**
des œuvres divers
sculptures, objet
créations artisanal
et agréable, où les
découvrir les talent
en échangeant auto
création ;

« j'aime égale
échanger avec
comprendre leur a

nous lance Cléme

Le centre de famille avenue de Paris avec ArtHome, Dometvie et Comberry.

Une, certaines initiatives reflètent parfaitement le dynamisme local, l'esprit de famille et d'entraide.

Le centre de famille, installée au centre-ville (au 1 avenue de Paris) où cohabitent en 2025 plusieurs initiatives artistiques, ateliers et ateliers d'accessibilité.

Cette aventure, il y a une passion : celle de l'art et la passion transmise au public proches, jusqu'à un projet familial au cœur de notre boutique dédiée à l'art, qui permet de mettre en lumière l'art et des créations.

ArtHome et Clémence la maman dirigent que plusieurs œuvres déjà été vendues et exposées en France. Notons également pour le moment des ateliers.

ArtHome propose ainsi des services : tableaux, œuvres décoratives et ateliers. Un lieu vivant où les visiteurs peuvent découvrir le territoire tout au long de l'art et de la

Il y a beaucoup d'artistes et d'art » et de la

Précisons d'ailleurs que « ArtHome » organise certaines soirées conviviales d'échange et de rencontre entre artistes et intéressés, comme le 29 mai dernier.

Dans les mêmes locaux, Clémence développe également avec son compagnon, une agence de communication, nommée **Comberry**. Création de supports visuels, conception de sites internet ou encore accompagnement dans les campagnes de communication : cette structure accompagne professionnels, associations et collectivités dans leurs projets de visibilité et de développement.

Toujours dans les locaux noyellois, la maman dirige quant à elle une agence franchisée « **DomETvie** », spécialisée dans l'accessibilité, l'adaptabilité et l'aménagement de logements auprès des particuliers d'un côté, mais également auprès d'entreprises ou collectivités de l'autre.

Elle offre des solutions de maintien d'autonomie aux personnes âgées, mais aussi des solutions d'aménagements de logements pour des personnes à mobilité réduite.

Avec toute sa bienveillance, Marjorie se déplace dans la zone LENS-BETHUNE pour accompagner au mieux particuliers mais également collectivités ou entreprises dans leurs projets de mise en conformité PMR pour les établissements recevant du

public (restaurant, hôtel, mairie ...).

Au-delà des activités elles-mêmes, cette rencontre met surtout en lumière une belle aventure familiale où chacun apporte ses compétences et son énergie au service de projets utiles, créatifs et ancrés dans la vie locale.

La Municipalité ne peut que soutenir ce genre d'initiatives !

Nos services

Restez chez vous, en toute sécurité

Secteur Béthune, Lens et alentours

MONTE-ESCALIER | SALLE DE BAIN SÉCURISÉE
PLATEFORME ÉLEVATRICE | CUISINE ÉRGOLOGIQUE

DOMetVIE
LENS BETHUNE

06 11 60 04 04

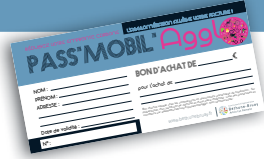
Retrouvez-les sur Facebook :
ArtHome France
Dometvie Lens Béthune
Agence Comberry
 et au 1 avenue de Paris
 62980 Noyelles-les-Vermelles

Frédéric DUVAL et Etienne IOZZELLI

RÉDUISEZ VOTRE EMPREINTE CARBONE

L'AGGLOMÉRATION ALLÈGE VOTRE FACTURE !

PASS'MOBIL' Agglo






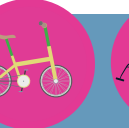
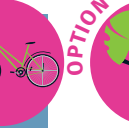

L'aide à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion

Afin de faciliter l'usage du vélo et d'accélérer le développement des déplacements doux, la Communauté d'agglomération de Béthune- Bruay renouvelle le **PASS'MOBIL' Agglo** !

Cette année encore, l'aide financière sera octroyée, en trois vagues de distribution à partir du 2 mars aux habitants du territoire qui en feront la demande* pour l'achat de **vélo mécanique, vélo à assistance électrique, (y compris rétrofit – transformation de vélo mécanique en VAE) vélo cargo, vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR), accessoires de sécurité pour cycliste**. Cette subvention sous forme de **bon d'achat de 30 € à 500 €** sera valable chez les commerçants et associations partenaires de l'opération. Pour la 1^{ère} session, le pass est valable jusqu'au 26 avril. Pour la 2^{ème} session, le pass est valable jusqu'au 26 juillet et pour la 3^{ème} session, jusqu'au 15 novembre, sous réserve de chèques disponibles.

QUELS MONTANTS ?

AIDE date de validité limitée
EXCEPTIONNELLE

						
	VELO CLASSIQUE	VELO ELECTRIQUE y compris RETROFIT	VELO CARGO	VELO PLIANT	VELO PMR	MATERIEL DE SECURITE
NEUF	70 €	300 €	500 €	200 €	500 €	30 €
OCCASION						-

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Pour bénéficier du **PASS'MOBIL' Agglo** il faut :

- habiter le territoire de la Communauté d'agglomération
- effectuer son achat en respectant le délai indiqué sur le chèque
- effectuer son achat dans une enseigne partenaire

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, factures électricité, gaz, eau, téléphone ou box internet : ce sont les seuls justificatifs qui seront pris en compte pour la demande) Liste des partenaires de l'opération sur www.bethunebruay.fr/passmobilagglo

Toutes les modalités sur le **PASS'MOBIL' Agglo** disponibles sur

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Pour obtenir son **PASS'MOBIL' Agglo** il suffit de remplir le formulaire disponible à partir du 2 mars 2026 sur : demarches.bethunebruay.fr. Il vous sera demandé :

- le type d'achat envisagé (type de vélo / matériel / occasion ou neuf)
- vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance électricité, gaz ou téléphone)

Une fois la demande validée par la Communauté d'agglomération, le bon d'achat sera envoyé, par mail ou par courrier, au domicile du demandeur.

www.bethunebruay.fr/passmobilagglo

Pass'Mobil'Agglo sera attribué en 2026 sous conditions et dans la limite du budget alloué à ce dispositif (150 000€). Veuillez noter qu'une seule subvention est accordée par foyer pour une période de quatre ans. Pour optimiser la distribution des chèques et garantir leur utilisation effective, le dispositif est structuré en trois sessions : la première débutant le 2 mars, la deuxième le 1^{er} juin et la troisième le 21 septembre, sous réserve de la disponibilité des chèques restants. Si le chèque n'est pas utilisé lors d'une session, le pass expire et devient inutilisable.

L'AGGLO
100% DURABLE !

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h

↳ Direction générale

M^{me} HANNOT Anne-Sophie
Tél : 03 21 61 38 38

↳ Police municipale

M. DENEUX Kid
03 21 61 38 43

↳ Numéro incivilité et solidarité

06 02 57 50 63
En dehors des heures d'ouverture de la mairie.

↳ Services Techniques

M. BOS Jean-François
Tél. : 03 21 61 38 40

↳ Multi-accueil "L'Orée du Jour"

M^{me} DELVA Sandrine - Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

↳ Garderie périscolaire et accueils de loisirs "Au rendez-vous des mômes"

M. BOULAS Gilles
Rue F. Thorel de 17h à 19h
Tél. : 03 21 25 77 38

↳ Bibliothèque

Maison des Associations (étage)
• Mercredi et vendredi de 15h à 17h
• Samedi de 10h à 12h

↳ CCAS

En mairie, RDV au 03 21 61 38 38

↳ Agence Postale Communale

En mairie, lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h

↳ Permanence des élus sur RDV à prendre au 03 21 61 38 38

Bruno TRACHÉ, Maire
sur rendez-vous

Philippe BOULERT

1^{er} adjoint en charge des finances,
des ressources humaines, de
l'administration générale et du logement

Marie-France BOCQUET

2^{ème} adjointe en charge de
l'enseignement, et de la culture

Jean-Pierre COMPAGNON

3^{ème} adjoint en charge des travaux,
du cadre de vie et de l'environnement

Émilie LEFEBVRE

4^{ème} adjointe en charge des festivités et
de l'intergénérationnel

FRÉDÉRIC DUVAL

5^{ème} adjoint en charge de la
communication et du numérique

Mikaël DUBOIS

Conseiller délégué en charge de la
sécurité et de la tranquillité publique

Pascal LAGAE

Conseiller délégué en charge du sport,
des associations et du handicap

Angélique WALBECQ

Conseillère déléguée en charge de la
jeunesse et de la petite enfance.

État Civil de février à mai 2026

Naissances

Adonis DUBOIS né le 2 février
Oscar LE GOUARD né le 6 mars
Sélim YVON KASMI né le 10 mars
Aezio GALLEMANT né le 28 mars
Victor KIRCHNER né le 18 avril

Mariages

Aucun mariage célébré

Décès

Jean-Claude PLACE le 6 février
Rolande BOIS, épouse BOUCHEZ, le 13 février
Raymonde LOUVET, épouse LEMAITRE,
le 25 mars

Lucie DELAUDE, épouse MURGER, le 26 mars

Guy DOUTRELON le 29 mars

Richard LEBLOND le 4 avril

Jean-Claude MOLIN le 24 avril

Jacqueline BEAUSSART, épouse CARLUS,
le 8 mai

Jacques DOUCHE le 12 mai

Gérard ROBIEZ le 19 mai



164 rue des résistants, Noyelles-les-Vermelles

03 21 68 97 00

palazzopizza62980@gmail.com

Le
Gottran



Noyelles-Lès-Vermelles

368 Rue des Résistants

07 63 50 75 31

fclegottran@gmail.com